



64

juillet 2025

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhèneche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>

Edito: Nous voici au cœur de l'été... Déjà, les moissonneuses battent leur plein, dans des conditions de circulation parfois assez rocambolesques (voir la photo plus bas)... Mais notre pauvre campagne n'en est pas à une extravagance près...

Car des choses qui ne tournent pas très rond, il y en a quelques-unes, de celles que j'ai déjà dénoncées tout au long de ces six années de commentaires mensuels, mais bien d'autres qui sont venues entre temps perturber un peu plus notre espace rural...

A commencer par cette curieuse invasion de champs de pommes de terre... Et toutes les nuisances qui vont avec... D'énormes machines à épandre les produits phytosanitaires nécessaires à la croissance de ces tubercules sillonnent incessamment notre territoire, pour aller asperger la nature de je ne sais quel produit chimique susceptible de déclencher je ne sais quels effets sur notre santé... Il paraît que ce sont des Belges qui viennent cultiver ces pommes de terre... En toute illégalité paraît-il, car un agriculteur autochtone n'a pas le droit de sous-louer sa terre...

Bon, mais nos amis agriculteurs du coin ne font guère mieux car en ce moment, avec les moissons, ils ne laissent pas les routes dans un état irréprochable... Voir un avaloir du village quelque peu obstrué par des fanes de colza... Voir la couche de terre laissée sur la route par les engins agricoles quand ils viennent travailler dans une terre un peu grasse...

A ajouter à l'état déplorable des routes départementales qui sillonnent notre territoire communal, que le Conseil Départemental de l'Aisne, en quasi-faillite, n'a plus les moyens financiers de réparer...

Décidément, notre commune n'a pas bonne mine...

En attendant, continuons l'inventaire des sujets qui ne manqueront pas d'interpeller les futurs conseillers municipaux pour le prochain mandat... Bonne lecture...

A comme... Assainissement

L'assainissement dans le village d'Ugny le Gay! Un vieux débat qui a déchaîné les passions... C'est d'ailleurs en partie notre position sur ce sujet qui nous a valu notre éviction du conseil aux dernières municipales... Car beaucoup d'électeurs sont persuadés que payer pour surveiller nos assainissements c'est parfaitement inutile... C'est ce que faisait le Siden-Sian, et très bien d'ailleurs... Mais ceci est une autre histoire : l'histoire de l'assainissement des eaux usées des habitants d'Ugny le Gay...

Car le problème de l'assainissement individuel à Ugny le Gay ne date pas d'hier... Déjà, en 1995, j'étais à peine installé dans le fauteuil de Maire depuis quelques jours, qu'un citoyen du village habitant rue de la Forge, d'origine Parisienne d'ailleurs, m'invitait à venir observer, à travers un grille d'avaloir, ce qu'il voyait passer dans un drain d'eau pluviale :

«Vous voyez, M'sieur l'Maire, il pleut des nouilles à Ugny le Gay?...»

Tout ça pour me dire qu'un de ses voisins avait dû brancher directement ses eaux grises, celles de l'évier, sur le drain d'eau pluviale qui courait le long de cette rue...

Très vite donc, j'avais alerté le conseil municipal sur la nécessité de traiter ce problème des eaux usées, d'autant que les directives de l'état commençaient à s'accumuler et se faire de

plus en plus pressantes pour les communes rurales comme les nôtres... Avec l'aide de la direction départementale de l'agriculture, toute puissante à cette époque, nous entamions donc l'élaboration d'un premier document de prospective à ce sujet: le schéma d'assainissement première phase.

Celui-ci a été finalisé en septembre 1997, et ce qu'il nous a appris n'était pas beau à voir...

80 % des assainissements individuels n'étaient pas aux normes. Les ruisseaux du village étaient extrêmement pollués, par la pollution ménagère bien sûr, mais aussi par la pollution agricole, engendrée par l'excès de produits phytosanitaires déversés dans les champs, et par les résidus laitiers de la traite des vaches dans les stabulations, le village ayant compté à cette époque plus de 500 vaches laitières sur son territoire...

En sus de l'état des lieux, ce schéma, après analyse des capacités d'absorption des terrains, donnait les directives en matière de type d'assainissement, et surtout présentait les scénarii d'aménagement de l'assainissement : collectif ou individuel... Avec bien sûr les coûts associés à chaque scénario...

Et croyez-moi ça coûtait une blinde!

Mais pire ! Une fois le schéma d'assainissement signé, c'était aux services municipaux de veiller à la conformité des nouveaux assainissements construits dans le village... A moi, instituteur de métier de venir contrôler si l'installation d'un assainissement individuel était techniquement apte à fonctionner efficacement... Heureusement, dans ce type de dispositif, si ça n'est pas bien construit, l'utilisateur est le premier «emmerdé», au sens propre comme au sens figuré...

Mais il n'était pas possible de laisser notre municipalité dépourvue de Spanc, Service Public d'Assainissement Non Collectif, en tout illégalité ! Il faut dire que le Spanc a été instauré par la loi sur l'eau de 1992 ! Ce service public est obligatoire pour toutes les communes depuis le 1er janvier 1996... Cette obligation a été réaffirmée par une loi de 2006, donc, il n'y avait pas lieu de tergiverser... Dans cette situation, incapable de financer son propre service, il a fallu se tourner vers une structure assez importante pour se montrer performante, assez ouverte pour nous accueillir... Ce ne fut pas facile... Car au niveau de l'intercommunalité nouvellement créée, tout le monde s'en foutait: la plupart des Maires ruraux, trop occupés à se regarder le nombril, ignorait les termes de la loi... Quant aux urbains, ils passaient leur temps à se chamailler pour conquérir le leadership territorial, et ne se souciait guère de soulager les difficultés du monde rural...

Un quarteron de maires au nord-ouest du territoire ont alors fait appel au Siden-Sian... Le Siden-Sian c'est le Syndicat intercommunal de distribution d'eau et d'assainissement du Nord... Structure créée et entièrement dirigée par les communes, elle bénéficiait de l'immense avantage de ne pas être aux mains des multinationales qui accaparent l'eau en France, comme Suez, Saur ou Véolia... Ce syndicat, bien que nos communes soient hors de son territoire, a bien voulu nous accueillir dans son giron, moyennant pour chaque habitant une petite redevance... Petite redevance qui n'était pas du goût de certains habitants de notre commune d'ailleurs, qui nous l'ont reproché aux élections de 2020, peut-être est-ce là une des raisons de notre éviction du Conseil Municipal...

En tout cas le Spanc a fait son boulot... Chaque habitation s'est vu contrôler par les services du Siden-Sian, contrôle qui a fait l'objet pour chaque habitation d'un dossier détaillé des installations étudiées, d'un bilan technique et surtout de recommandations précises sur les travaux à effectuer dans les années ultérieures... Le bilan global a été transmis à la Mairie : plus de 70 % des assainissements n'étaient pas aux normes à l'époque, et je ne crois pas que ce chiffre ait évolué...

Qu'en est-il aujourd'hui ?...

Alors comme les quelques conseillers municipaux qui avaient pris le problème à bras le corps lors du mandat 2014-2020 se sont fait virer, c'est aujourd'hui l'omerta la plus complète sur le problème... Madame la Maire croit avoir réglé tout ça en réhabilitant l'assainissement de la Mairie. Une goutte d'eau dans un océan de m..., qui ne résout rien du tout... A en croire les documents officiels concernant la pollution du Héliot, l'état biologique de notre rû est fort

médiocre... Et ça ne va pas en s'améliorant...

Quelle solution pour régler ce grave problème?...

Bien sûr supprimer les pollutions en mettant tous les assainissements aux normes... Et comme chaque réhabilitation coûtera en moyenne 10 000 euros, peu d'habitants des campagnes ont les moyens de financer de pareils travaux. Il faudra alors les subventionner. Qui est prêt à le faire, sachant qu'aujourd'hui, la compétence a été transférée à l'agglomération... Mais seule la compétence technique a été transférée, pas la police de l'eau, qui reste dévolue aux Maires des communes, à qui incombe de faire respecter la salubrité publique...

De toute façon, ce sujet mérite un vrai débat public, qui pourrait avoir lieu justement lors de ces élections 2026... Affaire à suivre...

Gymkhana des moissonneuses

Une moissonneuse qui ne prend pas le temps de démonter sa barre de coupe, forcément quand il faut franchir les panneaux d'entrée du village espacés de 5 mètres, ça coince !



Il a donc fallu mille manœuvres acrobatiques au pilote pour faire passer sa machine entre les obstacles... Tout juste s'il n'aurait pas fallu déterrer le matériel urbain...

Des fanes dans les avaloirs

Après la récolte du colza, un paquet de fanes s'est retrouvé sur la chaussée, mais personne n'a cru bon de venir nettoyer la route... Ainsi tous ces résidus sont allés obstruer l'avaloir jouxtant la parcelle, et remplir de détritux les réceptacles de décantation... Et quand tout ceci sera bouché, que fera-t-on, sachant qu'aujourd'hui c'est l'agglomération qui gère le pluvial urbain...



Envahies par les pommes de terre

Nous avons remarqué que la culture de la pomme de terre s'était drôlement intensifiée ces derniers temps. Pour quelle raison ?... Ce sont les Belges qui viennent faire pousser leurs pommes de terres chez nous ! En Belgique, les agriculteurs n'ont plus de place pour les faire pousser. Ceux-ci se rendent alors sur notre territoire en louant des terres agricoles. Dans les Hauts-de-France, 80% des agriculteurs sous-louent leurs terres. Ils peuvent même toucher jusqu'à 1 500 euros en faisant exploiter leurs parcelles par des Belges, une spéculation foncière pourtant interdite.

Et tout ce qui va avec... D'énormes machines viennent inonder nos champs de pesticides... Quels contrôles l'état opère-t-il sur cette nouvelle activité agro-industrielle ?... Les producteurs Belges sont-ils aussi respectueux de la nature que quand ils sont chez eux ?... Beaucoup de questions... Et de doutes planent sur cette nouvelle utilisation de notre espace rural...

